

Cour d'appel
fédérale



Federal Court of
Appeal

Date : 20091013

Dossier : A-628-08

Référence : 2009 CAF 292

**CORAM : LE JUGE NADON
LE JUGE SEXTON
LA JUGE SHARLOW**

ENTRE :

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU CANADA

demandeur

et

STEPHEN WHITE

défendeur

Audience tenue à Toronto (Ontario), le 13 octobre 2009.

Jugement rendu à l'audience à Toronto (Ontario), le 13 octobre 2009.

MOTIFS DU JUGEMENT DE LA COUR :

LA JUGE SHARLOW

Cour d'appel
fédérale



Federal Court of
Appeal

Date : 20091013

Dossier : A-628-08

Référence : 2009 CAF 292

**CORAM : LE JUGE NADON
LE JUGE SEXTON
LA JUGE SHARLOW**

ENTRE :

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU CANADA

demandeur

et

STEPHEN WHITE

défendeur

MOTIFS DU JUGEMENT DE LA COUR

(Prononcés à l'audience à Toronto (Ontario), le 13 octobre 2009.)

LA JUGE SHARLOW

[1] On ne nous a pas convaincus que le juge-arbitre a commis une erreur de droit ou une erreur qui justifie l'intervention de la Cour.

[2] La demande de contrôle judiciaire sera rejetée.

« K. Sharlow »

Juge

COUR D'APPEL FÉDÉRALE
AVOCATS INSCRITS AU DOSSIER

DOSSIER : A-628-08

**DEMANDE DE CONTRÔLE JUDICIAIRE D'UNE DÉCISION RENDUE PAR LE
JUGE STEVENSON, EN SA QUALITÉ DE JUGE-ARBITRE, EN DATE DU
10 NOVEMBRE 2008, DANS LE DOSSIER CUB 71394**

INTITULÉ : LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU
CANADA
c.
STEPHEN WHITE

LIEU DE L'AUDIENCE : Toronto (Ontario)

DATE DE L'AUDIENCE : Le 13 octobre 2009

MOTIFS DU JUGEMENT DE LA COUR : LES JUGES NADON, SEXTON ET
SHARLOW

PRONONCÉS À L'AUDIENCE PAR : LA JUGE SHARLOW

COMPARUTIONS :

David Tortell	POUR LE DEMANDEUR
Stephen A. White	POUR SON PROPRE COMPTE

AVOCATS INSCRITS AU DOSSIER :

John H. Sims, c.r. Sous-procureur général du Canada Toronto (Ontario)	POUR LE DEMANDEUR
S.O. (pour son propre compte)	POUR SON PROPRE COMPTE